



twobii

IFRS 9 : Benchmark
synthétique des assureurs
européens cotés

Etat des publications à fin
2018

RESUME

Dans un contexte de 1ère année d'application partielle de la norme IFRS 9 pour les assureurs, de nombreuses informations concernant la réalisation du test SPPI et l'exposition des instruments au risque de crédit devaient être publiées à fin 2018. Nous avons comparé les différentes publications d'un panel d'assureurs cotés.

*Un panel de 10 assureurs européens cotés :
Ageas, Allianz, Aviva, AXA, CNP, Coface, Generali, Scor, Swiss Life, Zurich.*

L'analyse a porté sur 2 axes :

- Un axe qualitatif : présentation de la norme, publication détaillée du ratio de prédominance assurantielle, informations concernant le SPPI test et l'exposition au risque de crédit ;
- Un axe quantitatif : comparaison des portefeuilles entre les assureurs cotés.

En résumé, il ressort de notre analyse les éléments suivants :

- La présentation de la norme et du contexte a été correctement effectué par l'ensemble des acteurs ;
- La publication détaillée du ratio de prédominance assurantielle, les informations publiées sur le SPPI test et l'exposition au risque de crédit sont très hétérogènes avec notamment des périmètres d'actifs différents pour la production des annexes de différé (exclusion de certains actifs), et des différences de valorisation entre les tableaux publiés (IAS 39/IFRS 9) ;
- La comparaison entre les portefeuilles fait apparaître certains écarts dénotant des choix d'investissements différents.

En conclusion, tous les acteurs du marché ne sont pas au même stade d'informations publiées et probablement aussi à des stades d'implémentation de la norme différents. Nous nous attendons, à ce que les prochaines publications, en lien avec les travaux réalisés sur la norme IFRS 17, amènent des évolutions dans le niveau des informations publiées.



ANALYSE QUALITATIVE

1) Présentation de la nouvelle norme IFRS 9

100 %

Sur les 10 acteurs du panel, tous ont correctement présenté et explicité la nouvelle norme IFRS 9, ainsi que le contexte à date compte tenu du différé et de l'interaction avec la norme IFRS 17.

2) Ratio de prédominance assurantiel justifiant de l'éligibilité du différé IFRS 9

90 %

Une très grande majorité des acteurs confirment le ratio de prédominance assurantiel (9 / 10) comme requis au paragraphe 38B d'IFRS 4 :

« Un assureur qui choisit de se prévaloir de l'exemption temporaire de l'application IFRS 9 doit fournir les informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers de comprendre en quoi il répond aux critères pour se prévaloir de l'exemption temporaire : l'assureur doit indiquer qu'il se prévaut de l'exemption temporaire de l'application IFRS 9 ainsi que les motifs l'ayant mené à conclure qu'il répond aux critères ».

A noter que seulement 4 d'entre eux (Allianz, Aviva, Generali et Scor) fournissent le détail de la méthodologie de calcul du ratio avec des données chiffrées.



ANALYSE QUALITATIVE

COMPLIANT > 80 %

3) Informations relatives au test SPPI

Nous avons défini 11 critères qualitatifs d'informations pouvant / devant être fournis.

Seuls 2 acteurs (AXA et Zurich) ont fourni au moins 9 de ces critères. 3 acteurs présentent « seulement » 4 ou 5 des 11 critères informatifs.

Le split des activités d'assurance / activités non assurance est considéré comme un critère non significatif, il n'est présenté qu'une seule fois.

4) Informations relative à l'exposition au risque de crédit des instruments qui répondent favorablement au test SPPI

Nous avons défini 7 critères qualitatifs d'informations pouvant / devant être fournis. Seul 1 acteur (AXA) fournit l'intégralité de ces éléments. 1 autre acteur présente « seulement » 2 des 6 critères informatifs. L'information par notation de crédit (rating) est en revanche fournie par 7 acteurs sur les 10 du panel.

Conclusion : Les acteurs répondent aux exigences de la norme qui requiert la publication des informations suivantes à hauteur des % indiqués : la juste valeur des titres SPPI et des titres non SPPI (100% du panel), la variation de la juste valeur des titres SPPI et des titres non SPPI (90% du panel), valeur comptable par catégorie de risque de crédit des titres SPPI (100% du panel), la juste valeur de l'exposition au risque de crédit des titres SPPI (70% du panel).

ANALYSE QUALITATIVE : Détail des résultats

II- Informations relatives au test SPPI (2/2)

										
Publication du montant de la juste valeur des instruments qui répondent favorablement aux critères du test SPPI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Publication du montant de la juste valeur des instruments qui ne répondent pas favorablement aux critères du test SPPI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Publication du montant de la variation de juste valeur sur la période de reporting des instruments qui répondent favorablement aux critères du test SPPI	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Publication du montant de la variation de juste valeur sur la période de reporting des instruments qui ne répondent pas favorablement aux critères du test SPPI	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Information par catégorie d'actifs	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓
Information par classification d'actifs selon la norme IAS 39	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✗	✓
Publication des informations relatives au test SPPI au 31 décembre 2017	✓	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓

ANALYSE QUALITATIVE : Détail des résultats

III- Informations relatives à l'exposition au risque de crédit des instruments qui répondent favorablement au test SPPI

										
Publication de l'information de l'exposition au risque de crédit des instruments qui répondent favorablement aux critères du test SPPI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Information de la juste valeur	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓
Information de la valeur comptable selon IAS 39	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Information par catégorie d'actifs	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✓
Information par notation de crédit (détail par rating)	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗
Information par d'autres critères de risque lorsque l'instrument n'a pas de rating (ex.rang de probabilité de défaut, retard de paiement)	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Publication des informations relatives à l'exposition au risque de crédit des instruments qui répondent favorablement aux critères du test SPPI au 31 décembre 2017	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓



ANALYSE QUANTITATIVE

Préliminaire : L'analyse des données chiffrées a montré de prime abord une très grande hétérogénéité des éléments communiqués. Il s'agit à notre sens d'un axe fort d'amélioration générale au niveau du marché. Néanmoins, notre méthodologie d'analyse (et parfois de retraitement) a permis d'objectiver certains éléments de comparaison (sauf pour Aviva dont les données présentées ne permettent pas de comparaison pertinente).

Concernant la proportion d'actifs SPPI dans le total des actifs financiers des Groupes analysés, nous avons noté une certaine hétérogénéité dans l'allocation des placements : 3 acteurs dépassent les 70 %, 2 ont une proportion comprise entre 60 et 70 % et 4 entre 50 et 60 %.

A contrario, sur cette part d'actifs SPPI, l'exposition au risque de crédit est très similaire entre les acteurs du panel puisque 8 acteurs présentent un pourcentage de risque faible supérieur à 90 %.

Conclusion : L'analyse révèle au regard d'IFRS 9 que les acteurs ont des comportements d'allocations d'actifs différents (suivant l'appétence au risque vs rendement/besoin en capital, le business model - €/UC, Vie / Non-Vie,...) mais similaires pour la poche d'actifs SPPI pour laquelle le risque faible est privilégié.

ANALYSE QUANTITATIVE : Détail des résultats

Données chiffrées relatives au SPPI test et à l'exposition au risque de crédit

										
Total de la valeur comptable selon IAS 39 des actifs financiers (1) du Groupe M€	95 464	799 399	436 154	751 190	380 585	2 834	412 226	29 770	177 954	261 804
% de la juste valeur des actifs financiers qui répondent favorablement aux critères du test SPPI	75%	74%	NA ^(*)	62%	57%	63%	72%	58%	55%	51%
% de la juste valeur des actifs financiers qui ne répondent pas favorablement aux critères du test SPPI	25%	26%	NA ^(*)	38%	43%	37%	28%	42%	45%	49%
Total de la valeur comptable selon IAS 39 des actifs financiers qui répondent favorablement aux critères du test SPPI M€	69 886	579 713	24 194	432 669	200 820	1 787	294 903	17 393	98 972	133 760
% valeur comptable selon IAS 39 des actifs financiers qui répondent favorablement aux critères du test SPPI ayant un niveau de risque faible (2)	93%	92%	NA	96%	97%	92%	96%	85%	94%	92%
% valeur comptable selon IAS 39 des actifs financiers qui répondent favorablement aux critères du test SPPI ayant un niveau de risque élevé (3)	6%	8%	NA	4%	3%	8%	4%	16%	3%	8%
Pages du document de référence 2018 concernant l'analyse qualitative et analyse quantitative	Pages 41, 48-50	Pages 92, 107-108	Pages 102, 121, 154, 215	Pages 216, 228, 287-291	Pages 126, 140-141, 185-186	Pages 118, 138, 160	Pages 146, 160, 258-259	Pages 164, 175	Pages 144, 150, 197, 282-283	Pages 6, 15, 87-88

(1): Trésorerie et équivalents de trésorerie, Placements financiers, Immeubles de placement, Prêts et créances, Placements liés à des contrats en unités de compte, Investissements dans des entreprises associées

(2): Risque faible:

- Notation de crédit AAA à BBB
- Probabilité de défaut: 0 < PD < 3,78%
- Retard de paiement: 0 à 60 jours
- Stage allocation: Stage 1

(3): Risque élevé:

- Notation de crédit BB et en dessous y compris les titres sous la catégorie "Non notés" par manque d'information disponible ou titres non notés
- Probabilité de défaut: PD > 3,78%
- Retard de paiement: > 60 jours
- Stage allocation : Stage 2, Stage 3

(*): Exclusion des instruments détenus à des fins de transactions et gérés/évalués à la juste valeur



CONTACTS :

Vincent Vallée

Associé

vincent.vallee@twobii.com

Mélina Benmansour

Senior Consultant

melina.benmansour@twobii.com

www.twobii.com

www.join-twobii.com